

**Dossier d'expropriation de la Tour entrepose
et de son ensemble de parking en sous-sol**

**au bénéfice de l'Etablissement public foncier d'Île-de-France
dans le cadre d'une procédure d'abandon manifeste du bien,
et en vue de la réalisation d'un projet de requalification du
site.**

Pièce n° 4

**ESTIMATION
SOMMAIRE DES
AQUISITIONS**

Sur la base de l'estimation du Pôle d'évaluation domaniale N°OSE – 2023-93027-87528 du 12 décembre 2023, mise à jour par nouvel avis du Pôle d'évaluation domanial N°OSE – 2025-93027-29982 en date du 06.05.25, le **montant prévisionnel des acquisitions nécessaires à la réalisation du projet de requalification de la Tour Entrepouse et de ses deux niveaux de parking en sous-sol** se décompose de la manière suivante :

Poste des dépenses	Coût prévisionnel HT
Rémunération de l'administrateur judiciaire à désigner pour le syndic de copropriété	10 000 euros
Frais de publicité et notification	3 000 euros
Acquisition foncière	3 500 000 euros
Indemnité de remploi et marge pour aléas	701 000 euros
TOTAL	4 214 000 euros